

« Ce que je suis, je le suis par la grâce de Dieu. »
(1Co 15,10)

« L'homme n'est rien d'autre que ce qu'il se fait », affirmait Jean-Paul Sartre (*L'existentialisme est un humanisme*, 1945). On sait comment cet existentialisme se développe à l'horizon de la mort nietzschéenne de Dieu et du cortège de violences qui en dérive : réduction de la loi naturelle à un produit de la culture, soumission sociale au système de valeurs imposé par le groupe dominant, etc. En contradiction avec cet esprit mondain, l'Église célèbre la conversion de saint Paul qui déclarait :

« Ce que je suis, je le suis par la grâce de Dieu. »

Il est frappant en effet que la mémoire de l'apôtre des Nations ne soit pas seulement célébrée en la fête de son martyre, le 29 juin, mais aussi par le rappel du chemin de Damas, le 25 janvier. L'identité de saint Paul résulte en effet d'un chemin ouvert par la grâce à toute vie chrétienne. Sa conversion, avant d'être une rencontre désarçonnante, est le fruit de la prière de saint Étienne, dont le jeune Saul vit le martyre avec complaisance (cf. Ac 22,20) et entendit l'intercession pour ses bourreaux (cf. Ac 7,60). Le premier martyr suscita le plus grand apôtre. Pour porter l'évangile aux Nations, le Seigneur ne sollicita pas un des premiers disciples, mais il choisit un persécuteur zélé de l'Église, dont la conversation manifeste la force de la prière des martyrs et la puissance de la miséricorde dans la vie d'un pécheur repentant (cf. 1Tm 1,16). La force de Dieu se manifeste dans la faiblesse. Nous avons en commun avec saint Paul notre éloignement initial, puisqu'il s'adresse à nous en disant : « *Et vous, vous étiez jadis étrangers à Dieu, et même ses ennemis, par vos pensées et vos actes mauvais.* » (Col 1,21) Il en est ainsi de tout croyant, depuis Jacob avouant son indignité (cf. Gn 32,11).

Or, paradoxalement, cette proximité avec les anciens apparaît facilement comme une distance infranchissable. D'honnêtes gens, aux moyens et aux ambitions spirituelles limitées, peuvent-ils se sentir en fraternité avec des conversions éclatantes comme celle de Paul et de Foucault, d'Augustin et de Ratisbonne ? Faut-il renoncer à la sainteté la plus grande, faute d'avoir péché assez ? Ce n'est pas la question. Saint Paul a été pardonné, révèle-t-il, « *car j'avais agi par ignorance, n'ayant pas encore la foi.* » (1Tm 1,13) Il était dans l'ignorance, c'est-à-dire qu'il n'avait pas reçu un enseignement convenable pour connaître le Christ. Il n'avait pas appris à lire les Écritures comme Siméon et Anne qui surent reconnaître en Jésus le Messie de la promesse. Cependant, le jeune Saul cultivait l'habitude de suivre Dieu selon les lumières qu'il percevait. Au cœur des conversions spectaculaires n'est donc pas l'intensité du péché mais la capacité à suivre la voix de la conscience.

« Ce que je suis, je le suis par la grâce de Dieu. »

L'obéissance à sa conscience, même à l'époque où il persécutait l'Église de Dieu, a gardé saint Paul irréprochable : « *Frères, c'est en toute bonne conscience que je me suis comporté devant Dieu jusqu'à ce jour.* » (Ac 32,1) Il n'a jamais commis de péché volontaire contre la

lumière, c'est-à-dire qu'il ne s'est jamais consciemment opposé à Dieu. Dès lors, qu'est-ce qui le différencie de ses coreligionnaires persécuteurs de Jésus-Christ ? Ces derniers entretiennent un « *cœur endurci, qui ne veut pas se convertir* » (Rm 2,5), l'idée d'être contre Dieu ne les effleure pas, tant ils sont emplis de leurs propres jugements, délaissant toute recherche de la vérité. Ils se disent au-dessus des préjugés culturels, tolérants à toute idée — pourvu qu'elle ne remette pas en question leur façon de vivre. Alors, petit à petit, la voix de leur conscience est étouffée par les désobéissances répétées et le mépris de son autorité. Au contraire, ceux qui errent dans l'ignorance ne sont pas abandonnés par la grâce mais conduits en dépit de leurs erreurs pourvu qu'ils continuent à obéir à ce qu'ils croient être la volonté de Dieu.

Cependant, le chemin de la conscience n'est pas celui de l'auto-affirmation de subjectivité. Il est un chemin d'obéissance à la vérité objective, nécessitant une réflexion véritable sur le contenu de la foi. Le Concile Vatican II enseigne en effet :

Au fond de sa conscience, l'homme découvre la présence d'une loi qu'il ne s'est pas donnée lui-même, mais à laquelle il est tenu d'obéir. Cette voix, qui ne cesse de le presser d'aimer et d'accomplir le bien et d'éviter le mal, au moment opportun résonne dans l'intimité de son cœur : « Fais ceci, évite cela ». Car c'est une loi inscrite par Dieu au cœur de l'homme ; sa dignité est de lui obéir, et c'est elle qui le jugera (cf. Rm 2,14-16). La conscience est le centre le plus secret de l'homme, le sanctuaire où il est seul avec Dieu et où sa voix se fait entendre. (*Gaudium et Spes* 16)

Il est ainsi question de loi, en référence à un législateur et un juge, et non de soumission à une morale. Prenons un exemple bien connu ; depuis une quarantaine d'année, la morale sexuelle de l'Église est repoussée par la plupart de ceux à qui elle est offerte et par beaucoup de ceux qui devraient l'enseigner. Souvent, au lieu de la mépriser ouvertement, ils l'exaltent, comparant sa beauté aux plus grandes pièces de musique classique, celles dont la difficulté d'exécution les réserve aux virtuoses. Il est alors facile de déclarer que la musique divine de la morale sexuelle est inaccessible au commun des mortels et de réclamer des aménagements pour les pauvres. Certes, chercher comment vivre les préceptes divins dans des situations familiales complexes est nécessaire, mais déclarer la loi divine hors de portée est un dramatique refus de pauvreté. Non pas un rejet de la pauvreté physique, que nous éprouvons lorsqu'il nous manque quelque bien ou quelque talent, mais un refus de la pauvreté métaphysique, laquelle caractérise la créature devant le Créateur. Ainsi, contester la loi de Dieu sous prétexte de ne pas être capable de la mettre en pratique n'est pas une faute contre la morale, mais contre la pauvreté. Dès lors, la revendication de juger selon ses propres normes et d'agir selon son gré est en réalité l'expression du refus de dépendre d'un autre ; de quelqu'un dont on étouffe la voix. Or tout homme est soumis à l'épreuve d'Antigone. À chacun la question se pose : « croyez-vous à la loi inscrite en toute créature ? À supposer que la société unanime aille contre cette loi, est-vous prêt à dire : “Je ne céderai pas”, ou, prudemment : “plus que tout, je souhaite tenir bon” ? ».

« Ce que je suis, je le suis par la grâce de Dieu. »

Un mal moderne consiste ainsi à réduire la conscience au désir facile d'être cohérent avec soi-même, indépendamment des obligations divines. Le cardinal Newman aimait plutôt décrire la conscience comme le messenger du Créateur. Cette métaphore est éloquente : le message ainsi transmis est à lire, non pas à composer ou à modifier — tout au plus peut-on maintenir la coutume d'exécuter le porteur de mauvaise nouvelle. La conscience en effet parle pour un autre dont elle représente les intérêts ; elle est l'avocat de la vérité. Newman l'appelle aussi, avec audace, « le premier de tous les vicaires du Christ. » Il lui attribue ainsi les trois fonctions de prophète, de roi et de prêtre. La conscience a fonction prophétique parce qu'elle révèle la vérité, fonction royale parce qu'elle commande avec autorité l'agir humain, fonction sacerdotale parce qu'elle donne la bénédiction. En effet, chaque action conforme au bien ne donne pas seulement la satisfaction intime qu'on appelle la « bonne conscience », mais aussi la bénédiction que le bien réalisé apporte.

Enfin, obéir à la conscience est obéir à la vérité. Dès lors, toute difficulté avec l'enseignement de l'Église devrait être le début d'une conversation, d'une éducation et, peut-être, du repentir. Car il ne suffit pas d'écouter, il faut éclairer sa conscience (cf. Mt 6,22-23) en accueillant les lumières de la Parole de Dieu et l'enseignement traditionnel de l'Église.

« Ce que je suis, je le suis par la grâce de Dieu. »

Dans le fond, l'itinéraire qu'ouvre ce verset est celui de la présence à Dieu inauguré dans le temps de Noël. « *Il était dans le monde, et le monde était venu par lui à l'existence, mais le monde ne l'a pas reconnu. Il est venu chez lui, et les siens ne l'ont pas reçu.* » (Jn 1,10-11) Le monde, c'est-à-dire l'ensemble de l'humanité, a été visité de multiples manières par le Verbe de Dieu à travers l'ordre de la création et les appels intérieurs de la conscience de chaque homme. Les païens n'ont pas su reconnaître le Dieu créateur à travers la sagesse et la beauté de son œuvre (cf. Rm 1,19-21). L'histoire d'Israël, le peuple élu, n'a pas été plus réussie : il n'a pas accueilli les visites du Verbe dans la Loi et les prophètes. La révélation aboutit à la présence du Verbe de lumière venant visiter son peuple pour y demeurer par l'Incarnation. Savons-nous le reconnaître ? Entendons-nous la voix qui crie en nos déserts d'humanité, savons-nous rester présents à la Présence vivifiante ? Au-delà du législateur et du juge, se révèle en effet le Verbe « *trouvant ses délices avec les enfants des hommes* » (Pr 8,31). C'est à lui que Newman adressait cette prière :

Ô mon Dieu ! Vous êtes dans le plus intime de mon cœur. Vous êtes la vie de ma vie. Chaque souffle de ma poitrine, chaque pensée de mon esprit, chaque bon désir de mon cœur vient de la présence en moi du Dieu invisible. Par la nature et par la grâce, vous êtes en moi. Je ne vous vois que vaguement dans le monde matériel, mais je reconnais votre voix dans ma propre conscience intime. Je me retourne, et je dis : *Rabbouni ! Oh !* Soyez toujours ainsi avec moi et si je suis tenté de vous quitter, vous, ô mon Dieu, ne me quittez pas. Ainsi soit-il.

fr. Dominique Joseph, fsj

janvier 2018